

# Travailleurs en situation de handicap en ESAT et en EA : « Etre acteur de son parcours d'évolution professionnelle, mobiliser des droits et identifier les acteurs »

## Fiche technique

### Secteur

Médico-social

### Public

Travailleurs en situation de handicap, exerçant en ESAT ou EA

### Durée

5 jours à raison de 1 jour par semaine. Des intercessions prendront place dans cette formation

### Date limite d'inscription

12/06/2020

### Coût

Frais pédagogique 100 % pris en charge sur les fonds mutualisés de branche

## Lieux & dates

### 🕒 Groupe 1

#### Paris Intra muros

Le 11 septembre 2020  
+ Le 18 septembre 2020  
+ Le 16 octobre 2020  
+ Le 23 octobre 2020  
+ Le 13 novembre 2020

### 🕒 Groupe 2

#### Paris Intra muros

Le 6 novembre 2020  
+ Le 13 novembre 2020  
+ Le 20 novembre 2020  
+ Le 27 novembre 2020  
+ Le 4 décembre 2020

### 🕒 Groupe 3

#### Paris Intra muros

Le 26 octobre 2020  
+ Le 2 novembre 2020  
+ Le 16 novembre 2020  
+ Le 23 novembre 2020  
+ Le 7 décembre 2020

## Contexte

Les travailleurs en situation de handicap font partie des personnes les plus fragiles en matière d'insertion professionnelle et d'évolution, et il est important qu'ils puissent connaître tous les possibles en matière d'orientation professionnelle et travailler sur leur projet ; d'autant plus qu'il n'est pas souvent évident pour les travailleurs de pointer leurs envies professionnelles, ni déceler leurs compétences. Certains sauront précisément vers quel projet se tourner et comment y accéder mais bien souvent, la plupart ne savent pas réellement vers quel parcours professionnel s'orienter, ni comment y arriver et n'ose pas poser de questions par manque de confiance. Cette formation visera à aider les travailleurs à identifier ses compétences, définir ses faiblesses, à comprendre les étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet professionnel (formation, RAE/VAE, mise à disposition, stage) et à connaître les différents types d'accompagnement possible (les différents dispositifs d'insertion, les personnes ressources, tuteur) ; tout en liant les envies professionnelles aux envies ou impératifs personnels.

## Objectifs

- 🕒 Identifier ses compétences, tant dans le savoir, savoir-faire et savoir être en faisant le point sur son parcours professionnel et personnel
- 🕒 Elaborer un projet professionnel en prenant en compte ses envies, ses attentes, ses besoins, sa vie personnelle
- 🕒 Devenir acteur de son projet professionnel en se projetant et en prenant confiance en soi pour permettre une mise à jour des souhaits d'évolution
- 🕒 Faire le lien entre son projet et ses compétences, attentes et impératifs pour être sûr de la faisabilité du projet et pour comprendre les étapes nécessaires avant l'aboutissement du projet
- 🕒 Prendre connaissance des dispositifs existants pour élaborer son projet professionnel : formation, apprentissage en situation de travail, mobilités, CPF, PMSMP, RAE et VAE, ainsi que les personnes ressources (réfèrent, CAP Emploi, Sameth)
- 🕒 Elaborer activement un plan d'action pour réaliser son projet professionnel, savoir en parler professionnellement et mettre en place une collaboration efficace et de confiance en ESAT et EA

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

**☛ Groupe 4****Paris Intra muros**

Le 7 septembre 2020

+ Le 14 septembre 2020

+ Le 5 octobre 2020

+ Le 12 octobre 2020

+ Le 2 novembre 2020

**☛ Groupe 5****Paris Intra muros**

Le 25 septembre 2020

+ Le 2 octobre 2020

+ Le 23 octobre 2020

+ Le 30 octobre 2020

+ Le 20 novembre 2020

**☛ Groupe 6****Paris Intra muros**

Le 8 octobre 2020

+ Le 15 octobre 2020

+ Le 12 novembre 2020

+ Le 19 novembre 2020

+ Le 10 décembre 2020

**Interlocuteur Opco Santé**

**MOUYENI Fatiou**

[fatiou.mouyeni@unifaf.fr](mailto:fatiou.mouyeni@unifaf.fr)

01 46 00 41 86

**Intervenant**

☛ AXE FORMATION

**Contenu**

**. Définition du parcours d'évolution professionnelle : désirs, compétences (savoir, savoir être et savoir-faire), dans la sphère professionnelle et personnelle**

Echange, réalisation de grilles de compétences, de bilan cognitif, de questionnaire

**2. Mise en relation de la sphère professionnelle et personnelle pour déterminer la faisabilité du projet, l'orienter, concevoir les étapes d'évolution**

**3. Le cadre légal de l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers le milieu professionnel**

Les sept outils de la loi 2002-2

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les décrets d'application

La loi de septembre 2018 Pour la liberté de choisir son avenir professionnel

**3. Les outils, les moyens, les personnes ressources**

**4. Elaborer son projet professionnel et devenir acteur : le plan d'action**

**5. Parler de son parcours professionnel et de son plan d'action**